Règlement PromoBad

Le 03/04/2026 à Mérignac (33)

Article 1 : AUTORISATION ET ORGANISATION
Le tournoi organisé par le SAM Badminton est un tournoi PromoBad 100% féminin au Gymnase Bourran à Mérignac de 9h à 13h (**numéro d'autorisation en cours de validation**).

Article 2 : RÈGLES ET RÈGLEMENTS DU TOURNOI
Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBaD et le règlement général des compétitions.
Le tournoi est ouvert à tous les licenciés FFBaD, des séries NC à D7. Les Minimes, Cadettes et Juniors sont autorisés à participer.

Article 3 : FORMAT DE LA COMPÉTITION
Il s'agit d'un tournoi de doubles Dames.
Les joueuses sont autorisées à faire 8 matchs maximum.
Tous les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 15
points, avec 2 points d'écart et un maximum de 21 points.
La formule sera adaptée selon le nombre d'inscrits.

Article 4 : MODALITÉS D'INSCRIPTION
Les inscriptions se font sur Badnet. Les inscriptions sont ouvertes du 16 novembre 2026 au 29 mars 2027.
Les tableaux seront réalisés le 31 mars 2027.
Les droits d'inscriptions seront de 12€ avec un tarif préférentiel de 7€ pour les joueurs du SAM Badminton.

Article 5 : GEO
Le tournoi sera supervisé par la GEO DUPUY Stéphane.

Article 6 : ARBITRAGE
Les matchs se feront en auto-arbitrage.

Article 7 : TENUE VESTIMENTAIRE ET VOLANTS
Une tenue de badminton (maillots & shorts), conforme au règlement concerné de la FFBaD en vigueur, est exigée sur les terrains pour toutes les séries.

Le volant officiel est le Victor Champion 5.
Une boîte du volant officiel devra être achetée et utilisée par les joueurs d'un même match en cas de désaccord entre eux. Les matchs se joueront avec des volants plumes, hybrides ou carbones. Les volants sont à la charge des joueurs de façon équitable (partage).